



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 14 : Programmes d'audits — Méthode de surveillance continue

PROGRAMMES D'AUDIT DE L'OACI : UNE STRATÉGIE DAVANTAGE AXÉE SUR LA PERFORMANCE ET LES RISQUES

(Note présentée par la Nouvelle-Zélande avec le coparrainage de l'Australie et du Canada)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note propose des améliorations globales au Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) et du Programme universel OACI d'audits de sûreté (USAP) à l'issue d'une comparaison du modèle d'audit prescriptif actuel avec un modèle davantage axé sur les résultats et les risques. Tenant compte de l'évolution des besoins de l'aviation mondiale en matière de sûreté et de sécurité, ainsi que de la nécessité pour l'OACI et les États membres de maximiser l'efficacité alors que les ressources sont de plus en plus limitées, la présente note propose de créer un groupe d'experts techniques qui serait chargé d'examiner et de recommander des améliorations aux deux programmes d'audit de l'OACI, en s'appuyant sur les discussions menées à la quatorzième Conférence de navigation aérienne tenue en 2024.

La présente note tient compte de l'expérience et des observations des États et vise à ajouter de manière proactive de la valeur aux programmes d'audit de l'OACI en faisant fond sur leurs atouts, en tirant des enseignements et en saisissant les possibilités systémiques d'amélioration de ces programmes.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- prendre acte de la nécessité de mettre à jour les programmes d'audit de l'OACI en tenant compte de l'évolution du contexte opérationnel des États, de la croissance du secteur de l'aviation, des technologies nouvelles et des ressources limitées des États et de l'OACI ;
- créer un groupe d'experts diversifié et inclusif, dont le mandat serait défini par le Conseil et qui serait chargé de présenter à ce dernier des recommandations exhaustives visant à améliorer l'USOAP et l'USAP ;
- soutenir l'initiative, en envisageant de nommer des experts compétents et en encourageant les États membres à participer activement aux travaux du groupe d'experts ;
- envisager d'appuyer la modification des méthodes d'audit de l'OACI de manière qu'elles soient axées sur les résultats et les risques, tout en examinant la possibilité de réduire le nombre de processus d'audits prescriptifs, le cas échéant ;
- évaluer les mécanismes supplémentaires proposés dans la présente note dans une optique d'amélioration de l'efficacité, de la souplesse et de l'efficience des audits.

*Objectifs
stratégiques :*

La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique *Chaque vol est sûr et sécurisé.*

<i>Incidences financières :</i>	Les activités visées dans la présente note exigeront des ressources supplémentaires. Il pourrait être nécessaire de recruter un consultant qui serait chargé d'appuyer la création du groupe d'experts et ses travaux, et d'autres consultants pour soutenir la mise en œuvre des recommandations.
<i>Références :</i>	Doc 10118, <i>Plan mondial pour la sûreté de l'aviation (GASep)</i> AN-Conf/14-WP/121, <i>Évolution des méthodes d'audit en adaptation aux nouvelles technologies d'aviation</i>

1. INTRODUCTION

1.1 Le Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) et le Programme universel OACI d'audits de sûreté (USAP) ont toujours permis d'obtenir de précieux renseignements sur la conformité des États avec les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI. Ces programmes contribuent efficacement à la sécurité et à la sûreté de l'aviation mondiale, mais avec l'évolution récente de l'environnement de l'aviation, il est nécessaire, tant pour les États que pour l'OACI, d'employer des méthodes d'audit plus dynamiques, adaptables et financièrement rationnelles.

1.2 La présente note est fondée, non pas sur les résultats d'audits récents, mais plutôt sur les observations de divers États qui ont recensé les problèmes du système actuel et les possibilités qu'il offre, notamment ceux qui ont récemment soutenu la création d'une équipe spéciale sur l'USAP relevant du Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation et qui jugent utile de renforcer davantage les différents programmes d'audit. Ces informations reflètent leur expérience et sont présentées dans le but d'accroître l'efficacité des audits tout en renforçant leurs fondements déjà solides à l'OACI.

1.3 S'inspirant de la note de travail récemment présentée par la Nouvelle-Zélande et coparrainée par l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni à la quatorzième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/14-WP/121, *Évolution des méthodes d'audit en adaptation aux nouvelles technologies d'aviation*), la présente note propose d'intégrer des améliorations axées sur les risques et les résultats dans les méthodes d'audit de l'OACI.

1.4 Les modèles prescriptifs actuels limitent la marge de manœuvre dont les États disposent pour répondre à leurs besoins opérationnels uniques, et leur imposent souvent des obligations strictes de conformité qui ne sont pas toujours en phase avec leurs besoins spécifiques ou contexte opérationnel, tels que la spécificité géographique et les niveaux de menace/risque. Les États pourraient préciser les résultats que l'USOAP et l'USAP sont censés mesurer, les objectifs de ces programmes et la manière dont ils devraient être utilisés pour répondre à leurs besoins.

1.5 En outre, en raison de l'évolution du paysage de l'aviation, marquée, entre autres, par l'intégration de nouveaux domaines tels que les systèmes d'aéronef télépilotes (RPAS), la cybersécurité et la supervision axée sur la performance (comme en témoigne l'intégration de l'évaluation de la mise en œuvre du programme national de sécurité (SSPIA) dans l'USOAP en janvier 2026), l'OACI doit opter pour la supervision axée sur les résultats et la performance, et des modèles d'audit qui soient adaptables tout en étant compatibles avec une stratégie normalisée comportant un scénario de référence mondial, s'il y a lieu.

2. ANALYSE

2.1 **Intégration d'une méthode axée sur les résultats et les risques**

2.1.1 Une stratégie d'audit davantage axée sur les risques permettrait à l'OACI de répartir plus efficacement les ressources à des fins de planification et d'établissement des calendriers, en se concentrant sur les domaines à haut risque. Cette stratégie augmenterait l'impact et l'efficacité des audits, en cela que les problèmes graves seraient détectés et réglés plus rapidement, et s'agissant des domaines présentant un risque moindre, les évaluations pourraient être plus espacées et la portée pourrait être réduite. Il est entendu que si une méthode axée sur les risques et les résultats est adoptée, certains fondements des deux programmes d'audit devraient conserver un élément de la stratégie prescriptive actuelle.

2.1.2 L'un des principaux sujets de réflexion est lié aux différences fondamentales entre les stratégies des programmes d'audit actuels de l'OACI sur les plans de la souplesse et de la possibilité d'utiliser d'autres méthodes documentées de démonstration de la conformité. En raison de ces divergences, la manière dont les États, qui peuvent charger leurs équipes d'audit de se pencher à la fois sur la sûreté et la sécurité, participent aux processus d'audit varie. Il serait donc possible d'adopter une stratégie plus harmonisée et plus souple pour les deux programmes.

2.1.3 Il est admis que certains États préféreront s'en tenir à une stratégie d'audit plus prescriptive, celle-ci pouvant convenir à de nombreux systèmes nationaux de réglementation. Un programme d'audit bien conçu devrait être compatible avec les deux stratégies en utilisant une méthode structurée et adaptée aux besoins de l'État soumis à l'audit.

2.1.4 Un autre aspect à prendre en considération est la pratique de l'OACI consistant à auditer à la lumière, non pas des normes établies, mais plutôt des pratiques recommandées et des éléments indicatifs communiqués dans le cadre de l'USOAP, qui constituent le fondement des critères auxquels les États sont censés se conformer. Les éléments indicatifs ne font pas l'objet de la même rigueur que les normes et ne sont pas adoptés formellement comme celles-ci. Or, les États continuent d'être évalués à la lumière des éléments indicatifs, comme s'il s'agissait de normes. Cette pratique est notoirement permise, mais risque de diminuer la valeur des normes officiellement adoptées et des efforts considérables investis par les groupes d'experts et la Commission de navigation aérienne dans leur élaboration et leur désignation. Une distinction plus nette entre les normes obligatoires, les pratiques recommandées facultatives et les éléments indicatifs, tels que ceux auxquels renvoient les audits USAP, pourrait renforcer la valeur et la cohérence des résultats des audits de sécurité.

2.2 **Proposition de création d'un groupe d'experts et recommandations d'améliorations supplémentaires**

2.2.1 Dans le cadre de l'examen des moyens de faire avancer ces travaux, il pourrait être envisagé de créer un groupe d'experts spécialisé et non sélectif, composé d'experts techniques et de spécialistes de la gestion des risques et de la réglementation provenant des États membres et des associations sectorielles. Ce groupe serait principalement chargé d'élaborer des modèles permettant de mieux évaluer les risques pour les programmes d'audit de l'OACI ; de recenser les meilleures pratiques de supervision axée sur les risques, telles que celles qui ont été communiquées dans le cadre du Plan mondial pour la sûreté de l'aviation (GASep) ; et de rationaliser et de moderniser les processus d'audit actuels. Le groupe d'experts devrait également déterminer s'il est possible d'élaborer une meilleure stratégie, axée sur les données, pour définir la portée et les éléments audités, de manière à adapter le niveau de l'effort et le degré de rigueur à chaque domaine d'audit en fonction des données disponibles sur les risques. Une stratégie plus souple,

innovante et axée sur les risques permettrait à l'OACI d'accroître l'efficacité des audits tout en maintenant un niveau élevé de conformité avec les normes de sécurité et de sûreté.

2.2.2 L'approche élaborée par l'OACI pour l'intégration dans l'USOAP des évaluations du programme national de sécurité (PNS) et du système de gestion de la sécurité (SGS) a été mise à l'essai en 2025. Le groupe d'experts devrait évaluer attentivement les résultats de cette expérience afin de déterminer si l'approche permet de mesurer avec précision les capacités des États dans ces domaines. Cette évaluation ferait partie intégrante du programme d'audit en cours et aiguillerait l'OACI sur la voie d'une stratégie globale axée sur les résultats dans le domaine de la sécurité.

2.2.3 La composition du groupe d'experts aura une incidence déterminante sur sa réussite. Le groupe devrait être constitué d'un large éventail d'experts, notamment des spécialistes de la gestion des risques et de la réglementation qui ne possèdent pas forcément des compétences traditionnelles en aviation. En s'appuyant sur une diversité de vues, l'OACI serait bien placée pour s'assurer que les cadres d'audit restent pertinents et en prise directe sur les pratiques effectives. En outre, l'élaboration de modèles d'audit évolutifs et souples permettrait au système de s'adapter aux capacités variables des États et aux nouveaux risques, rendant la supervision plus inclusive et plus efficace dans différents contextes.

2.2.4 L'amélioration de la formation des auditeurs est tout aussi essentielle à la qualité et à la cohérence des audits. Des auditeurs bien formés sont mieux à même d'appliquer des principes fondés sur les risques, d'évaluer des environnements opérationnels complexes et de livrer des observations constructives et pertinentes. La rationalisation et la hiérarchisation des plans d'actions correctives postérieurs à l'audit renforceraient davantage l'adaptabilité du système en réduisant la charge administrative et en permettant une mise en œuvre accélérée des améliorations.

2.2.5 Compte tenu des ressources limitées de l'OACI, le groupe d'experts pourrait également évaluer la faisabilité financière et technique des modifications proposées aux programmes d'audit afin de s'assurer qu'elles sont pratiques et durables, et mettre en exergue les avantages d'une stratégie axée sur les risques sur le plan des ressources, les efforts étant dirigés en fonction des besoins ; par exemple, elle permettrait de réduire la charge de travail des auditeurs, de rationaliser les processus et d'accroître l'efficacité et l'efficience globales de la supervision.

3. CONCLUSION

3.1 Les programmes d'audit de l'OACI restent la pierre angulaire de la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation mondiale. Cependant, compte tenu de la complexité croissante et de la dynamique en évolution constante du secteur de l'aviation, en particulier avec l'intégration des technologies, des méthodes plus souples, financièrement rationnelles, et axées sur les risques et les résultats sont nécessaires, d'autant plus si l'on considère l'intégration du SSPIA dans l'USOAP en 2026.

3.2 La présente note, fondée sur l'expérience pratique des États, est présentée dans un esprit constructif et tourné vers l'avenir et ne donne pas suite à des conclusions d'audits récents. Nous estimons que la distinction actuelle entre l'USOAP et l'USAP reste utile et nous ne proposons donc pas de fusionner les deux programmes. Nous souhaitons plutôt préserver leurs points forts, tout en faisant ressortir certains éléments pour les améliorer, en particulier ceux qui pourraient bénéficier d'une stratégie davantage axée sur les résultats et la performance.

3.3 En se penchant sur les éléments visés dans la présente note, le groupe d'experts proposé pourra accroître fortement l'efficacité des audits et ainsi faire en sorte que la stratégie préconisée pour la supervision de la sécurité et de la sûreté soit plus adaptable et davantage axée sur les résultats.

3.4 L'Assemblée est invitée à soutenir cette initiative en demandant à l'OACI de créer un groupe non sélectif dirigé par des experts et appuyé par les États membres, qui serait chargé d'évaluer et de recommander des améliorations ciblées aux méthodes USOAP et USAP.

— FIN —